

## Réunion élections professionnelles - vote électronique par internet – Paris le 26 septembre 2018

*A quatre semaines du dépôt des listes et à dix semaines de l'ouverture du scrutin pour les votes électroniques, la Fédération a réuni le 26 septembre, les secrétaires de GD, les secrétaires régionaux, ainsi que les secrétaires des CHU concernés par le vote électronique. L'objectif de cette rencontre, à laquelle participaient près d'une soixantaine de délégués, était de faire le point sur les dispositions d'organisation afin que nos syndicats affrontent dans les meilleures conditions ce nouveau type de vote dans la FPH. Celui-ci pourrait bien être généralisé au prochain renouvellement.*



### **UN CONTEXTE D'ATTAQUES FRONTALES CONTRE L'HOPITAL PUBLIC ET LES PERSONNELS !**

En premier lieu, il était important de resituer ces élections dans le contexte d'attaques généralisées et contre-réformes régressives successives qui frappent tous les secteurs (retraites, paritarisme, assurance chômage, formation, services publics, Statuts, conventions collectives, ...). Quant à notre secteur professionnel, il est confronté à la volonté gouvernementale d'imposer une « réforme systémique » du système de santé, qui se concentre sur l'hôpital ainsi que sur les personnels : GHT intégratifs débouchant sur des fusions, avec comme conséquences des fermetures de lits, de services, d'établissements et la suppression massive de postes.

Les annonces de Macron et Buzyn le 18 septembre visent, au travers « une réforme radicale » à la déconstruction de l'hôpital public. Les premières mesures du PLFSS 2019 témoignent du basculement annoncé avec 3,8 milliards d'euros d'économies qui sont programmées sur l'assurance maladie, dont plus d'un milliard pour l'hôpital. Sans compter le maintien du plan d'économies de 1,2 milliards sur la masse salariale.

Pour se conformer au diktat de l'union européenne, le gouvernement Macron/Buzyn applique coûte que coûte la « trajectoire des finances publiques » fixée par loi de programmation du 22 janvier 2018.

Cette réunion se tenait au moment même où la confédération réunissait son premier Comité Confédéral National suite au congrès de Lille. Les Unions Départementales et les Fédérations y débattaient de la situation présente et de l'importance de la riposte interprofessionnelle du 9 octobre. Celle-ci, constituant un point d'appui pour réaffirmer les revendications et préparer les élections professionnelles.

Dans ce contexte d'attaques tous azimuts, la résistance est à l'ordre du jour. Le renforcement de l'outil que constitue le syndicat indépendant, attaché à la défense des revendications, est aussi plus que jamais nécessaire, face aux multiples tentatives d'intégration des syndicats en vue de les faire accompagner les contre-réformes.

### **CONSTRUIRE LE VOTE FO : POUR LES REVENDICATIONS, POUR PRESERVER NOS DROITS, POUR AUGMENTER NOTRE REPRESENTATIVITE !**

L'enjeu de ces élections professionnelles, qui va déterminer la représentation « officielle », est donc fondamental et nécessite (les listes étant désormais quasiment bouclées) que tous nos syndicats, tous nos militants prennent, les dispositions pratiques pour construire le vote, jour après jour, pour les 4 scrutins (CTE, CAPD, CAPL, CCP) en établissant les objectifs en matière de voix, au travers *un listing ou un cahier des votants* et s'assurer que nos électeurs votent par internet, par correspondance ou à l'urne.

Cette méthode et cette orientation avaient fait l'objet d'une résolution spécifique sur « *le développement et la préparation des élections professionnelles* » adoptée par le Comité National des 21, 22 23 et 24 mars 2017, ainsi qu'une déclaration adoptée par la conférence de branches réunie à Blériot en juin 2018.



Audrey Jolibois (AP-HM), Françoise Thivillier (FNEC/FO), Luc Delrue (SF) et Didier Birig (SF)

Après cette introduction, la parole a été donnée à Françoise THIVILLIER, Trésorière de la FNECFP/FO. Notre camarade, qui a organisées les deux précédentes élections professionnelles dans l'enseignement, celles de 2011 et 2014, nous a détaillé la méthode d'organisation qui a permis aux listes FO de progresser, alors que la participation baissait et que la FSU et l'UNSA, toujours devant FO, baissaient significativement.

### **SECURISER LE VOTE A PARTIR DU CAHIER DES VOTANTS ET DE SON SUIVI**

L'accent a été mis sur le *cahier des votants* qui intègre la liste des adhérents et sympathisants, le suivi régulier de ceux-ci, en prenant le soin de les contacter pour les aider à voter (à l'aide d'un document ad hoc), avec des relances systématiques. L'accès quotidien à la *liste d'émargement* a été d'une grande utilité, elle permet de suivre l'effectivité des votes de nos adhérents et sympathisants.

Rien n'a été laissé au hasard pour sécuriser le vote et les résultats obtenus en 2011 et 2014 ont prouvé la justesse de cette organisation. En règle générale, les objectifs de voix répertoriés sur le *listing ou sur le cahier des votants* ont été atteints au soir du dépouillement.

## UN ECHANGE UTILE SUR LA METHODE POUR ASSURER LE VOTE VOIX PAR VOIX

Les explications détaillant cette méthode qui est applicable pour le vote électronique, mais aussi pour le vote traditionnel, ont été précieuses dans la discussion qui a suivi, où plus d'une vingtaine de délégués ont pris la parole.

Les échanges nous ont permis de mettre à jour l'état des lieux qui a mis en évidence l'ampleur du vote électronique. En effet, à part une dizaine d'exceptions concernant les CHU, le vote électronique pour les CAPD et les CCP concernera la plupart des départements.

Cette nouvelle situation, qui mixte vote internet et vote traditionnel, nécessitera une information particulière en direction de nos structures. Sachant par ailleurs, que contrairement à l'Etat, la date d'ouverture des scrutins internet est variable en fonction des établissements et s'échelonne entre le 29 novembre et le 6 décembre avec, comme conséquence, des dates de dépôts des listes différentes. Ce qui explique que la Fédération propose de tout mettre en œuvre pour déposer les listes le 18 octobre.



Plusieurs interventions ont mis en exergue les conséquences d'une politique d'attaques contre le statut, les droits collectifs et l'hôpital public, d'où la nécessité de lier la bagarre sur les revendications et la préparation des élections.

Plusieurs camarades ont illustré les remises en cause de la liberté et de la capacité de décision de nos syndicats, notamment avec la représentation équilibrée des listes, qui nous prive parfois de la possibilité de présenter un certain nombre de militants aguerris et connus.

D'autres camarades nous ont fait part des initiatives pour regrouper, autour et dans le syndicat, sur les revendications, comme avec la pétition nationale « contractuels » qui est un vecteur très utile pour syndiquer ces agents et construire les listes CCP.

D'autres camarades ont détaillé les dispositions prises par leur syndicat pour organiser le vote, ouverture des permanences syndicales 24h/24 ; répartition des tâches pour rencontrer tous les adhérents et sympathisants et les aider à voter, etc....

La Fédération a répondu aux interrogations et aux zones d'ombre qui semblent persister sur certains points particuliers, que nous allons régler. Au moment où nous tenions cette réunion, le ministère mettait en ligne une « *Annexe du Guide pratique consacrée au vote électronique par internet* », ainsi qu'une FAQ (Foire Aux Questions) sur le même sujet, qui ont été depuis envoyées à tous nos syndicats.

La Fédération attire l'attention sur l'importance de faire respecter l'accès quotidien à la *liste des électeurs*, une fois le scrutin ouvert. Nos camarades devront y veiller et si nécessaire faire modifier les protocoles électoraux en conséquence.

Le Comité National du 2 au 5 octobre tirera les enseignements de cette réunion afin d'en faire bénéficier tous les militants de nos syndicats pour parfaire le dispositif d'organisation des élections de décembre.

Le secrétariat fédéral  
Paris le 28 septembre 2018

